

**2009, une renaissance universitaire**

Jamais une année civile, mi-temps d'une année universitaire, n'aura débuté dans une telle effervescence universitaire.

Si Valérie Pécresse multiplie les déclarations sur l'an 1 de la modernisation des universités qu'il faudrait entendre comme accès de 20 d'entre elles à l'« autonomie », nous savons tous qu'il s'agit en fait de contre-feux désespérés. L'élan, le dynamisme, l'adhésion à un ensemble de valeurs et de principes scientifiques et démocratiques sont de notre côté ! Que pèsent les interviews d'autosatisfaction répétées, la complaisance d'élus locaux ou nationaux, l'aveuglement d'une part considérable de la presse face aux réalités que vivent les étudiants, les personnels techniques et administratifs, les chercheurs et enseignants qui s'activent dans tous les établissements du supérieur comme dans les organismes de recherche.

De septembre à décembre 2008 tous les acteurs et observateurs lucides ont vu l'inefficacité du pseudo plan licence (offrant des créneaux horaires vides faute d'avoir trouvé l'étudiant ad hoc payé 8 euros de l'heure), les manipulations sur les crédits et postes (voire même pour le plan « campus ») qui ne cachent plus ni la précarisation croissante ni la fragilité du patrimoine de locaux universitaires. L'immense majorité des collègues, dans toutes les disciplines, toutes les thématiques et écoles de pensées a vu dans la réforme du décret statutaire de 1984, organisée dans le mépris des personnels, des organisations syndicales, des conseils élus (locaux et nationaux), l'explosion du cadre statutaire national et le choix d'une logique managériale de potentats locaux pour arbitrer des choix scientifiques et pédagogiques qui engagent l'avenir des disciplines et de la recherche.

Au seuil de cette nouvelle année 2009, ce sont plus de 12 000 collègues, bientôt le quart des actifs enseignants-chercheurs qui ont dénoncé ce décret de la honte. Dans les universités c'est la quasi-totalité d'entre elles, une situation absolument inédite que la presse couvre malheureusement de son silence, qui s'exprime contre la logique « master/concours » concoctée par Darcos et Pécresse. Ces votes dans les conseils d'administration issus de la loi LRU n'étaient pas gagnés d'avance ! Toute la loi visait à éradiquer une collégialité démocratique dénoncée par le pouvoir comme inepte. Nos batailles incessantes ont déjà réussi à pervertir cet aspect. Mais en ce début d'année le monde universitaire plus que jamais rassemblé, mobilisé et revendicatif n'entend pas en rester là.

Les dynamiques créées dans les IUT, celles nées des mouvements unitaires dans le monde de l'éducation contre les suppressions d'emplois, et celle déjà victorieuse contre la réforme du lycée, sont encore loin d'être satisfaites.

Le SNESUP appelle tous les universitaires à consolider et à amplifier la solidarité active des revendications comme des modalités d'action. Les décisions déjà prises d'élargissement de la grève administrative, de non remontée des notes, de blocage des processus d'élaboration et de validation des maquettes de « master-enseignement », les initiatives devant les rectorats, les cours « sauvages », les non reprises d'enseignement, les démissions des responsabilités scientifiques et pédagogiques, les boycotts des évaluations ANR et AERES,... combinent toutes des dimensions collectives et l'indispensable engagement individuel qui fonde l'attachement au service public et qui signe toutes les luttes récentes. Se mêlent les formes d'actions décidées localement et celles impulsées au niveau national ; ainsi, les différents calendriers universitaires et d'actions sont appelés à converger au plus vite forts de l'adhésion confiante de la majorité des collègues et du soutien des étudiants. Le SNESUP y investit toutes ses forces militantes.

**Nos objectifs sont clairs :**

- maintien des concours PE, PLC, CPE dans leur forme actuelle et à un niveau de postes réévalué pour les sessions de 2010. Engagement d'un débat national sur l'amélioration de la formation des enseignants, de leur recrutement, de leurs rémunérations ;
- retrait du décret statutaire cassant le texte de 1984 et le statut national des enseignants-chercheurs en organisant l'arbitraire de potentats locaux ;
- suspension de toutes les suppressions d'emplois dans le supérieur et la recherche, création d'au moins 2000 postes au budget 2009 et programmation pluriannuelle ;
- maintien de l'allocation distincte des budgets et des postes vers les IUT et révision du montant et des critères d'attribution des moyens aux universités ;
- élan démocratique nouveau pour la recherche et le supérieur, respect des instances élues, revitalisation des organismes (CNRS, INSERM,...), élaboration d'un cadre législatif nouveau se substituant à la loi LRU.

Après la débâcle financière et économique de 2008, ce ne sont ni les cadeaux fiscaux aux banques, aux entreprises, ni la construction d'autoroutes voire de campus universitaires qui traduiront l'engagement confiant vers une société forte des savoirs partagés.

Le SNESUP engage chacun des lecteurs de cette lettre flash à agir ensemble et en confiance en ce début d'année. A l'issue des débats collectifs du bureau national du mardi 6 janvier, le syndicat précisera les modalités des actions des jours à venir.

Meilleurs vœux à tous.

Jean Fabbri, Secrétaire Général du SNESUP